Suivi de la Conjoncture Economique dans le bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

1er TRIMESTRE 2023 – N°36

Etude réalisée par la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
en collaboration avec les CAPEB Départementales

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

UNE ÉTUDE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MEMENTO

Selon les résultats de cette étude,

Le marché des entreprises artisanales du Bâtiment se stabilise et pour **28% d'entre elles le niveau d'activité est jugé bon à très bon**. Ce trimestre **les carnets de commandes qui gagnent en visibilité** (44% sont pleins à plus de 3 mois, +5 points sur un trimestre).

Avec une trésorerie estimée correcte à très bonne pour 65% des entreprises et des marges stabilisée pour 65% également, l'avenir les petites entreprises artisanales du bâtiment semble orienté plus favorablement malgré un contexte socio-économique éprouvant.

Leurs priorités restent inchangées. La stabilité de l'entreprise reste primordiale pour 46% des entreprises, le développement commercial reste une attente forte et occupe une place importante dans les préoccupations des TPE du bâtiment (35%). Mais les entreprises sont toujours confrontées à des clients qui **hésitent, reportent les travaux** et **multiplient les devis pour trouver le meilleur prix.**

Concernant l'emploi, les entreprises ont toujours des besoins de main d'œuvre qualifiée, 19% ont des postes à pourvoir dont 77% en CDI.

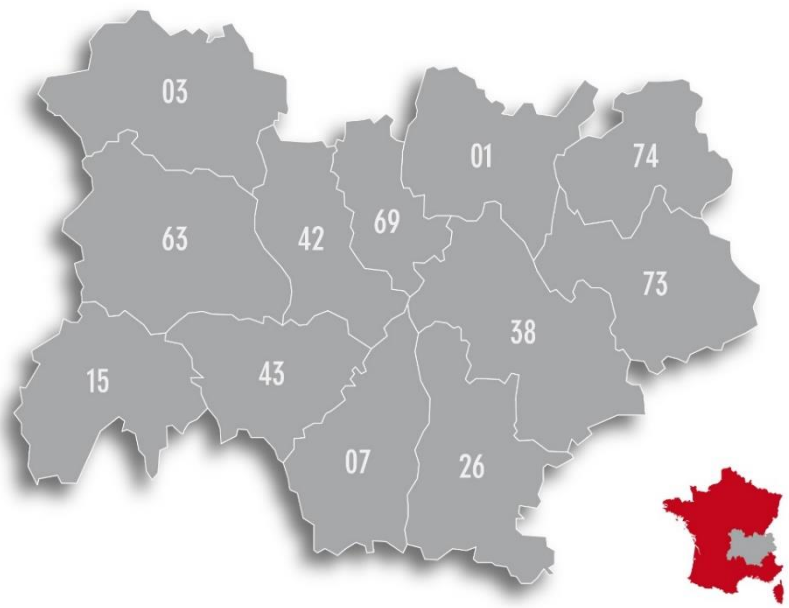

Cette enquête a été envoyée à plus de 9 000 artisans et entreprises artisanales de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Aucun panel n'a été réalisé. Les données recueillies sont déclaratives et constituent une tendance de la situation du marché du bâtiment sur la région. Les résultats reflètent l'état actuel du marché et les tendances économiques auxquelles sont confrontées les entreprises artisanales du bâtiment durant ce trimestre.

NIVEAU D'ACTIVITÉ

28% **des chefs d'entreprise ressentent le marché bon à très bon**
(3 points de moins qu'au 4e trimestre 2022).

Cependant, 36% des entreprises ressentent un marché difficile à très difficile. Ce chiffre est en augmentation de 3 points par rapport au trimestre précédent.

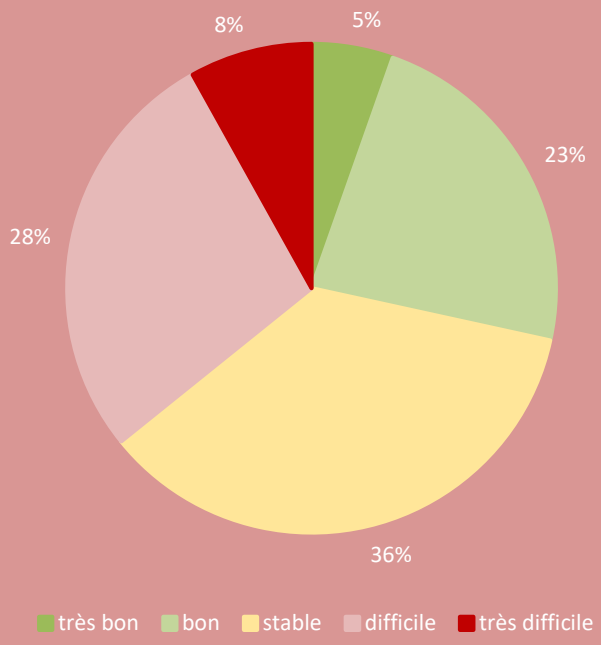

Bon à Très bon

- 67% des carreleurs
- 45% des entreprises d'énergies renouvelables
- 43% des charpentiers
- 38% des maçons

Difficile à Très difficile

- 79% des entreprises tous corps d'état
- 55% des entreprises de travaux publics
- 50% des agenceurs-cuisinistes
- 45% des entreprises de plâtrerie et d'isolation

Quelques disparités dans les territoires. **En Haute-Savoie (48%), en Savoie (46%), dans l'Allier (42%), et dans l'Ain (32%)** les entreprises ressentent leur niveau d'activité bon à très bon. Plus de difficultés pour les entreprises de **la Drôme (49%), l'Isère (47%) et du Rhône (40%)** qui trouvent le niveau d'activité difficile à très difficile.

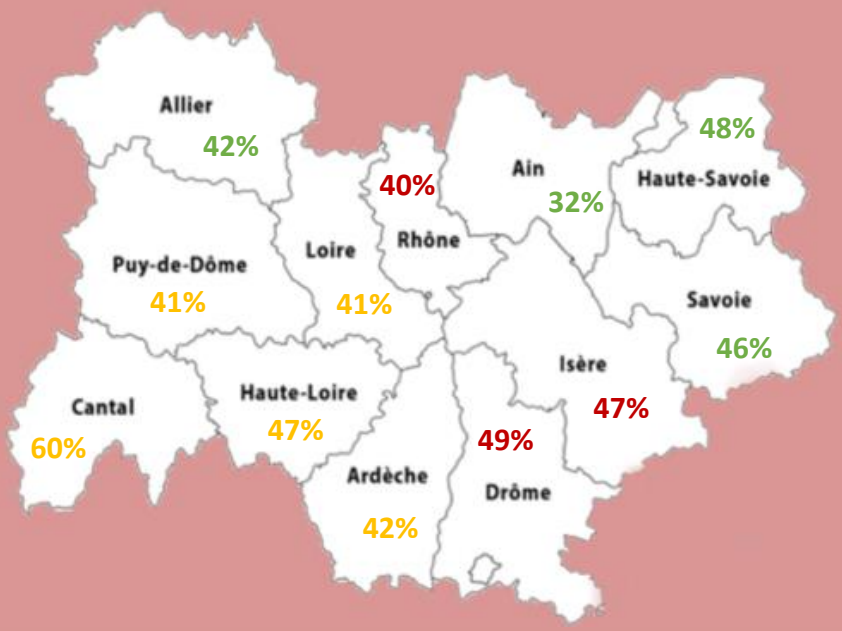

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Pour 72% **des chefs d'entreprise l'évolution de leur CA reste stable sur ce trimestre,** malgré la permanence de sujets préoccupants : difficulté de recrutement, pénurie des matériaux, coût des matières premières.

20% des entreprises observent une baisse de leur chiffre d'affaires, **5 points de plus** qu'au trimestre précédent.

Évolution du Chiffre d'affaires par rapport au trimestre précédent

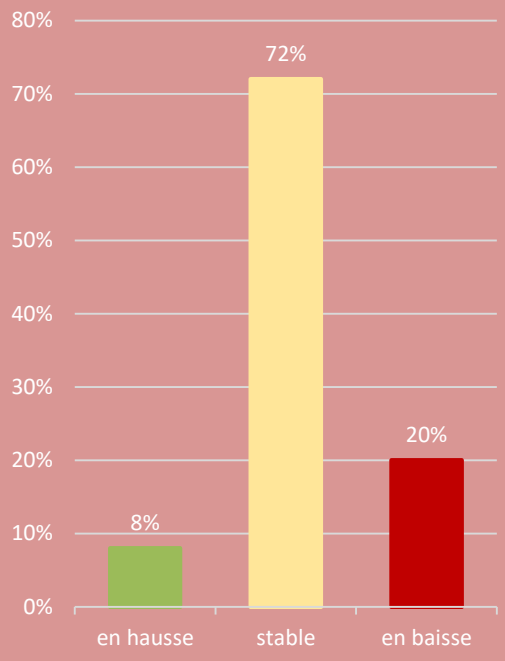

Chiffre d'Affaires des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
En hausse	**8%**	-1%	=
Stable	**72%**	-4%	-4%
En baisse	**20%**	+5%	+4%

Les **couvreurs-zingueurs (25%)** voient leur CA augmenter, contrairement à **50% des entreprises de travaux publics** et **43% des entreprises tous corps d'état** dont le CA diminue.

Quelques disparités dans les **territoires, dans l'Ain (19%), l'Allier (16%)** et **l'Isère (15%)**, les entreprises constatent une hausse de leur CA. Pour **29% des entreprises de la Drôme et 25% du Rhône** le CA est en baisse.

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par corps de métier

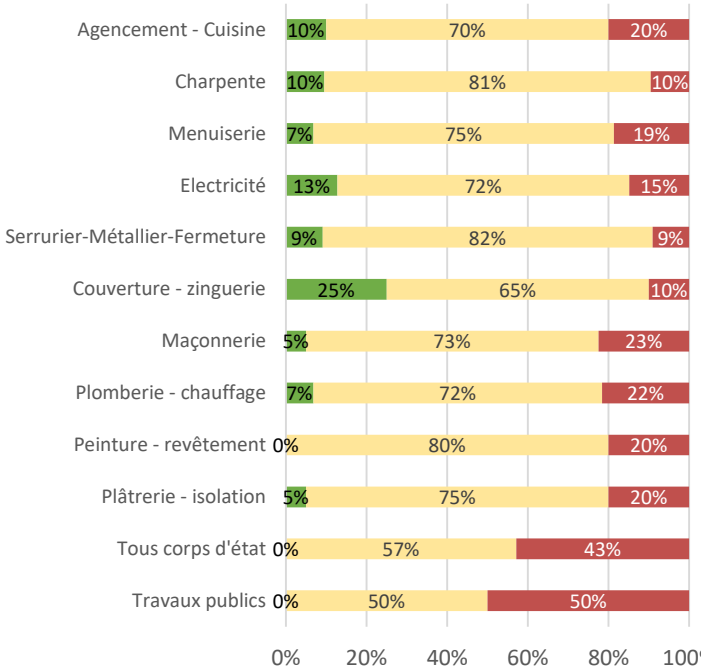

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par département

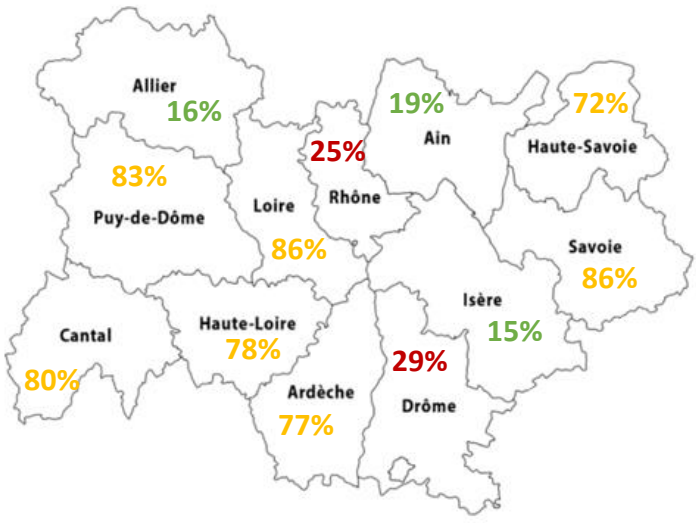

LE CARNET DE COMMANDE

44% des entreprises interrogées bénéficient d'une visibilité supérieure à 3 mois sur leur carnet de commande.

Nous constatons une amélioration de la visibilité de 5 points par rapport au trimestre précédent.

Les carnets de commande sont toujours contrariés par les hausses de prix et la pénurie de certains matériaux.

Carnet de Commande des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
Sans visibilité	**24%**	-1%	+7%
Plein entre 1 et 3 mois	**32%**	-4%	-2%
Plein sur + de 3 mois	**44%**	+5%	-5%

Évolution de la visibilité sur le carnet de commande (2019 – 2023)

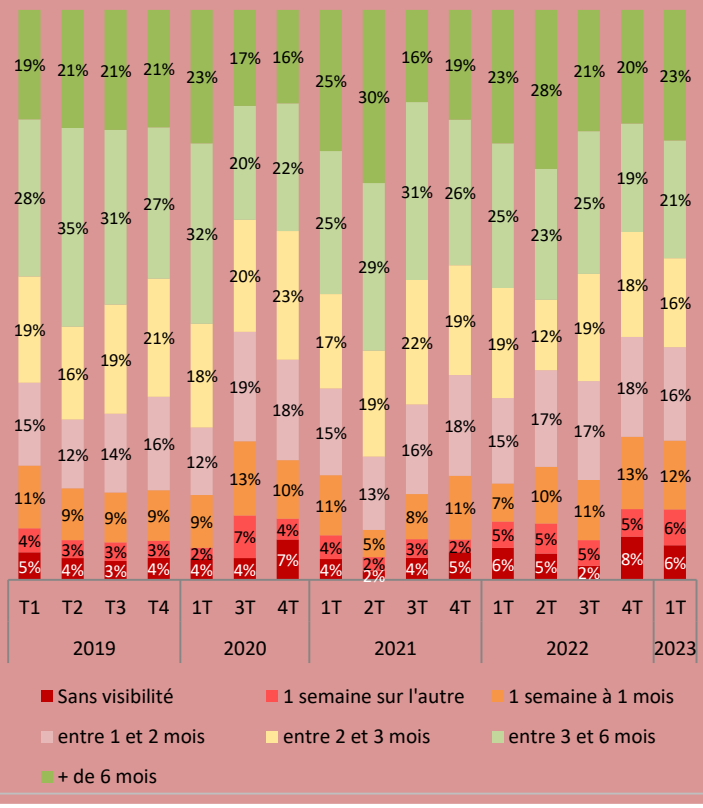

Visibilité des entreprises sur leur carnet de commande au 1er trimestre 2023

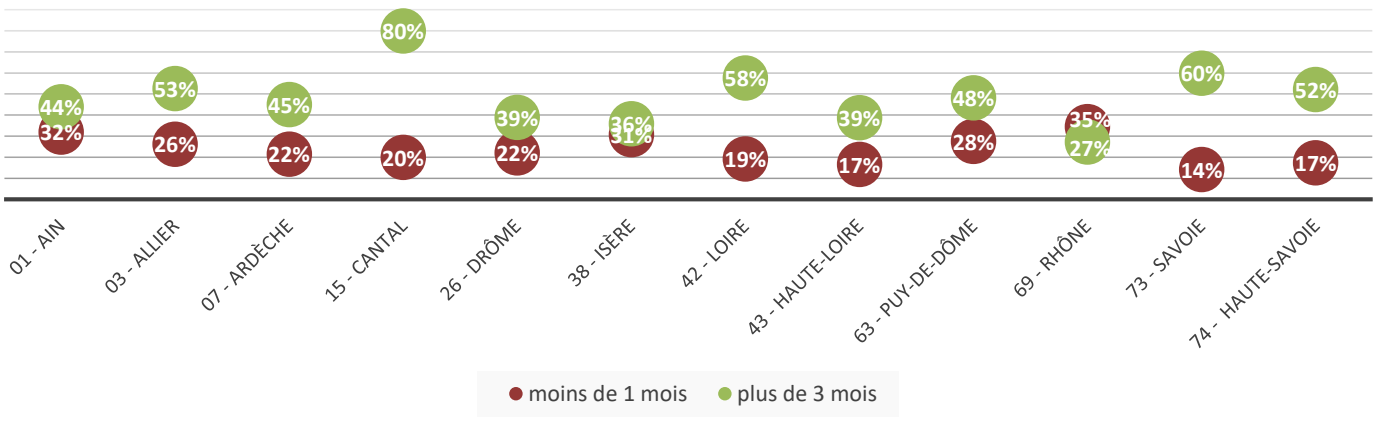

	01 - Ain		03 - Allier		07 - Ardèche		15 - Cantal		26 - Drôme		38 - Isère		42 - Loire		43 - Haute-Loire		63 - Puy-de-Dôme		69 – Rhône		73 - Savoie		74 - Haute-Savoie	
Évolution sur 1 Trimestre ou 1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An
Moins de 1 mois	+9%	+19%	+18%	+17%	-2%	+11%	/	+13%	-7%	+9%	+7%	+5%	-6%	+5%	+10%	+7%	+3%	+12%	+5%	=	-14%	-3%	-5%	=
Plus de 3 mois	+6%	-23%	-9%	-7%	-2%	-2%	/	=	+6%	-1%	-13%	-3%	-4%	-1%	-4%	-19%	+18%	+1%	-8%	-5%	+28%	+12%	+11%	-2%

LA TRÉSORERIE

La trésorerie reste fragile ce trimestre.

Mais **65%** des entreprises jugent leur trésorerie correcte à très bonne.
A noter, une baisse de 1 point ce trimestre pour les trésoreries en souffrance.

La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment est toujours impactée par les fortes augmentations des prix des matériaux souvent non répercutées sur les factures.

Trésorerie des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
Très bonne ou bonne	**19%**	-5%	-1%
Correcte	**46%**	+5%	-4%
Faible ou insuffisante	**34%**	-1%	+4%

La trésorerie des artisans du bâtiment au 1er trimestre 2023

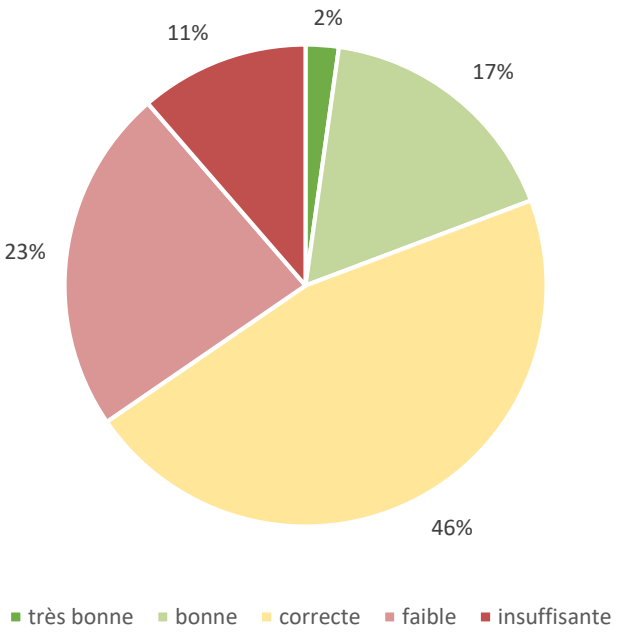

La trésorerie au 1er trimestre 2023, par département

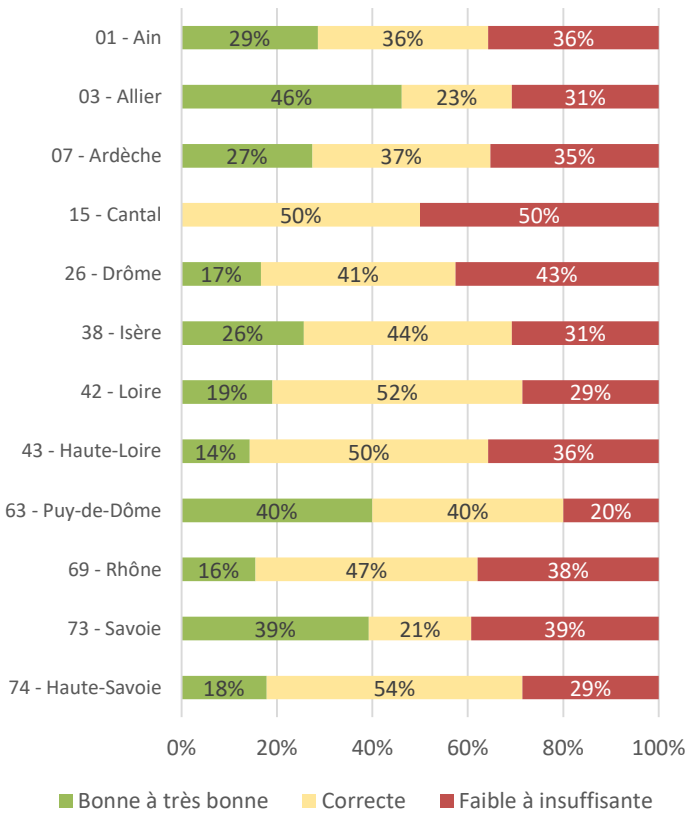

Bonne à très bonne

36% des serruriers-métalliers

25% des peintres

24% des entreprises du secteur des « énergies renouvelables »

Correcte

75% des entreprises de travaux publics

44% des carreleurs

55% des couvreurs-zingueurs

Faible à insuffisante

57% des entreprises de tout corps d'état

50% des électriciens

44% des agenceurs-cuisinistes

LES MARGES

Évolution des marges des entreprises du bâtiment au 1er trimestre 2023

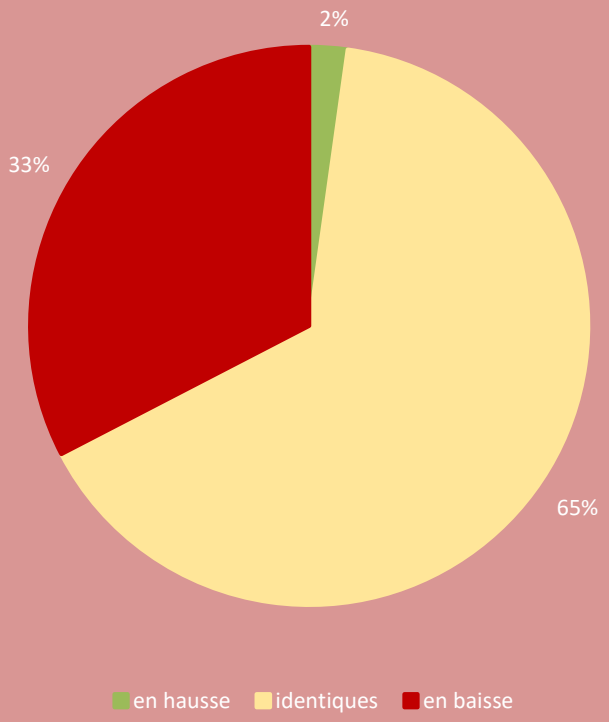

Même si 33% des entreprises voient leurs marges se détériorer ce trimestre encore (chiffre est en baisse de 1 point sur un trimestre mais de 16 points sur un an), nous pouvons noter que pour **65%** **des entreprises elles sont identiques.**

Les marges sont directement impactées par la hausse des prix des matières premières que connaissent certaines professions depuis quelques mois.

Marges des entreprises		Evolution sur 1 trimestre	Evolution sur 1 an
En hausse	**2%**	=	=
Identiques	**65%**	+1%	+16%
En baisse	**33%**	-1%	-16%

Certains métiers sont fortement impactés par la baisse de leurs marges :

46% des entreprises tout corps d'état

45% des entreprises de travaux publics

40% des plombiers-chauffagiste voient leurs marges se réduire ce trimestre.

Des disparités apparaissent également sur le territoire. En Isère, 44% des entreprises constatent une baisse de leurs marges et dans le département de l'Allier, 6% voient leurs marges augmenter.

Les baisses de marges constatées sont de l'ordre de :

1 à 10% - pour 30%
11 à 20% - pour 37% } **soit 67%**
21 à 30% - pour 23%
+ de 30% - pour 10%

Les taux de baisse constatés sont plus importants ce trimestre.

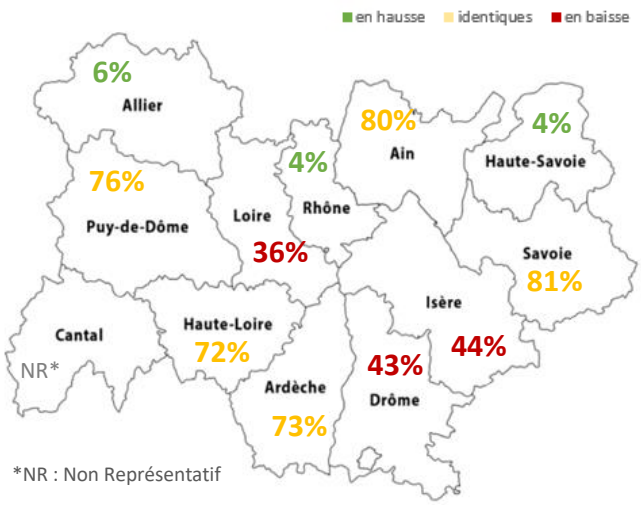

*NR : Non Représentatif

LA CONCURRENCE

A la question « Ressentez-vous une concurrence sur votre secteur ? »

seules 17% des entreprises répondent « beaucoup » (égal au trimestre précédent).

Elles sont 39% « moyennement » (=) et 39% à ressentir « un peu » (-1) et 5% « pas du tout » (+1).

Le ressenti de la concurrence par les artisans au 1er trimestre 2023

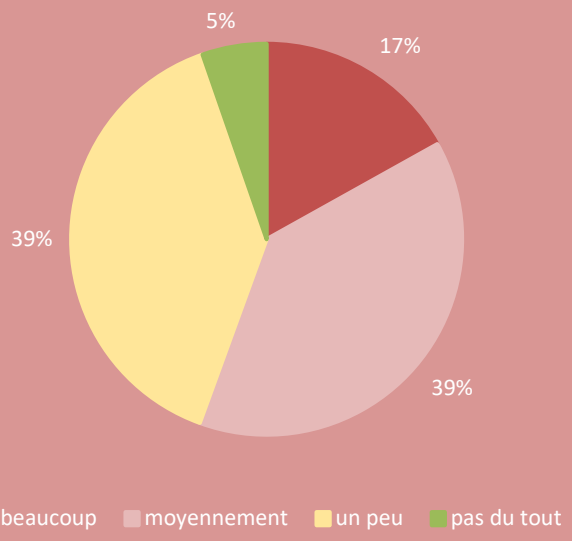

Origine de la concurrence selon les artisans au 1er trimestre 2023

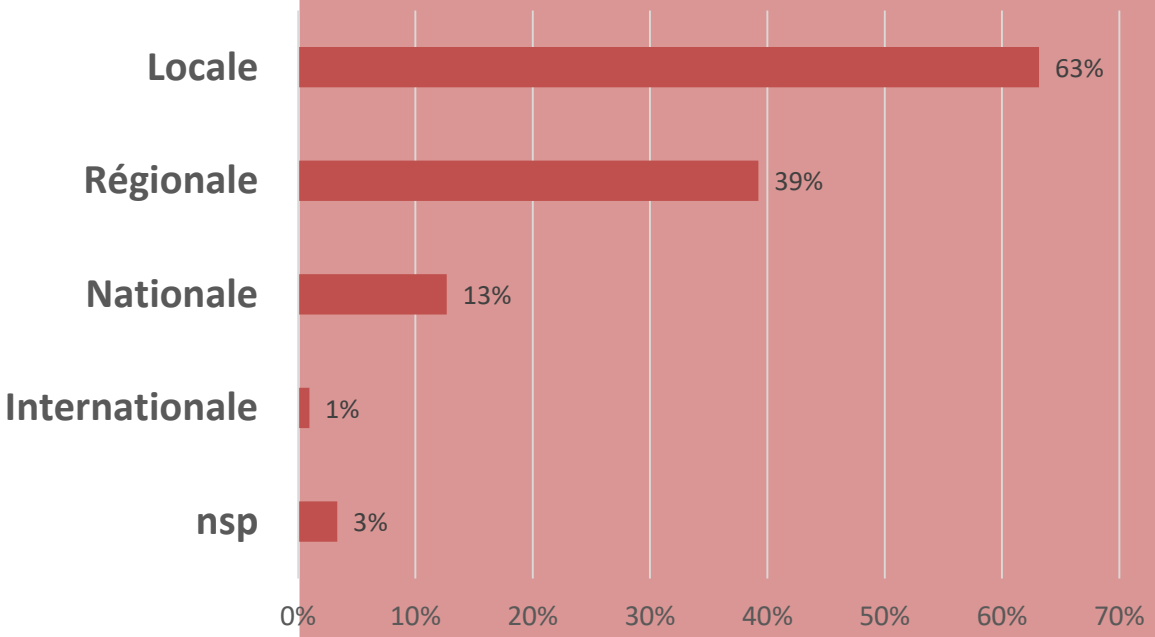

La provenance de la concurrence reste **principalement perçue comme locale pour 63%** des entreprises. La concurrence internationale ne représente que 1% pour les entreprises (-3 points) et la concurrence nationale est en légère hausse (13%; +4 points).

La perception de la **concurrence régionale diminue** de 2 points et reste présente à hauteur de 39% pour les entreprises artisanales du bâtiment.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ

Les entreprises artisanales, en plus d'une concurrence réelle, sont confrontées à des difficultés d'accès au marché. Ces résultats soulignent trois difficultés majeures pour les artisans. Il s'agit des problématiques rencontrées depuis le début de l'année 2021, qui se confirment ce trimestre, amplifiées par le conflit ukrainien.

Une problématique de prix :
Dans un climat social tendu et soumis à une inflation galopante, les artisans constatent une hausse constante des prix des matières premières et des énergies : les marges sont fortement impactées car ils ont encore du mal à répercuter ces hausses sur les devis.
Les clients particuliers sont de plus en plus attentifs à leurs dépenses et multiplient les devis pour trouver les prix les plus bas.

Une problématique de main-d'œuvre :
Les artisans ne parviennent pas à recruter une main-d'œuvre qualifiée, ce qui entrave leur volonté d'évolution et la réalisation de leurs chantiers.

Difficultés rencontrées

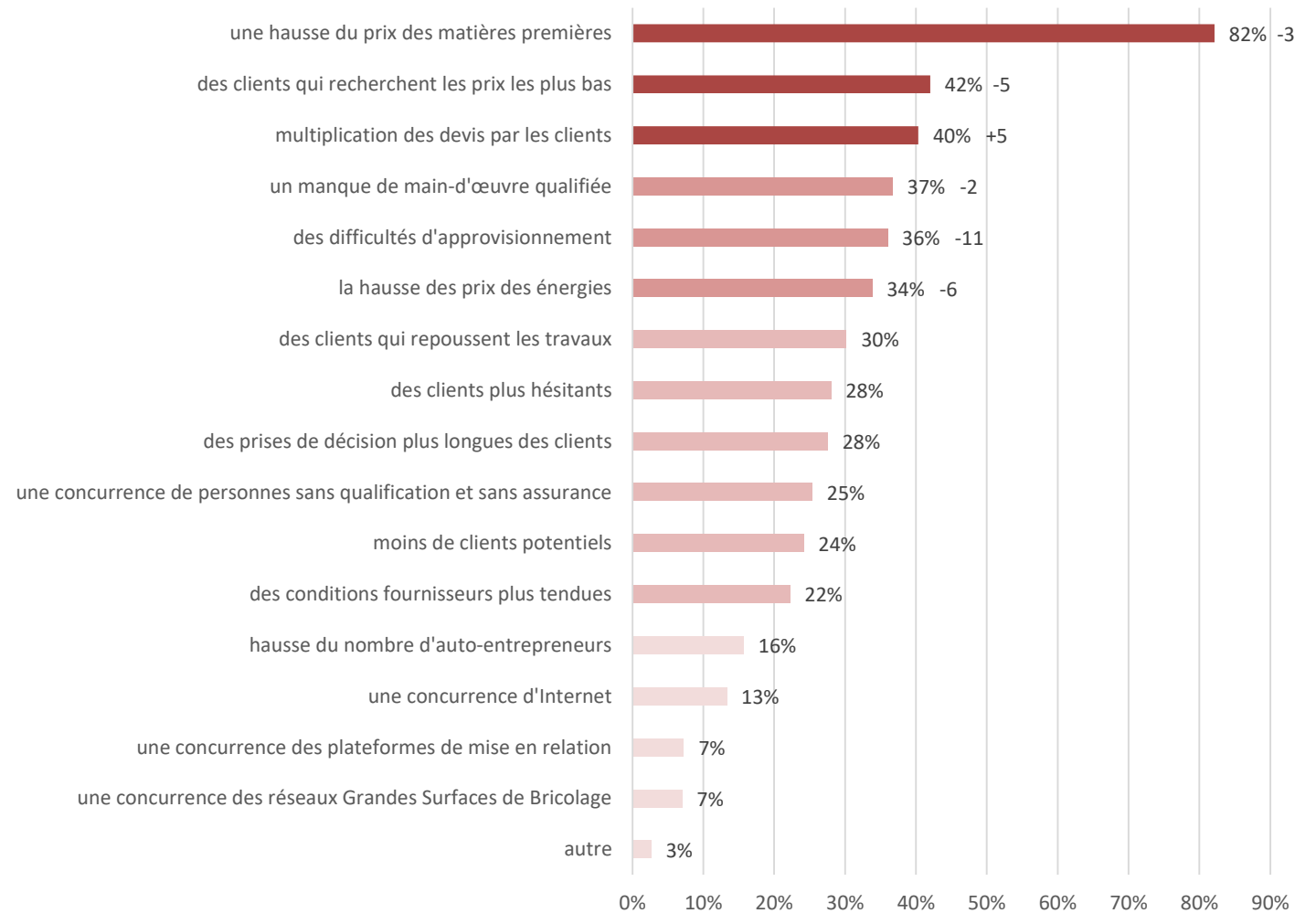

L'EMPLOI

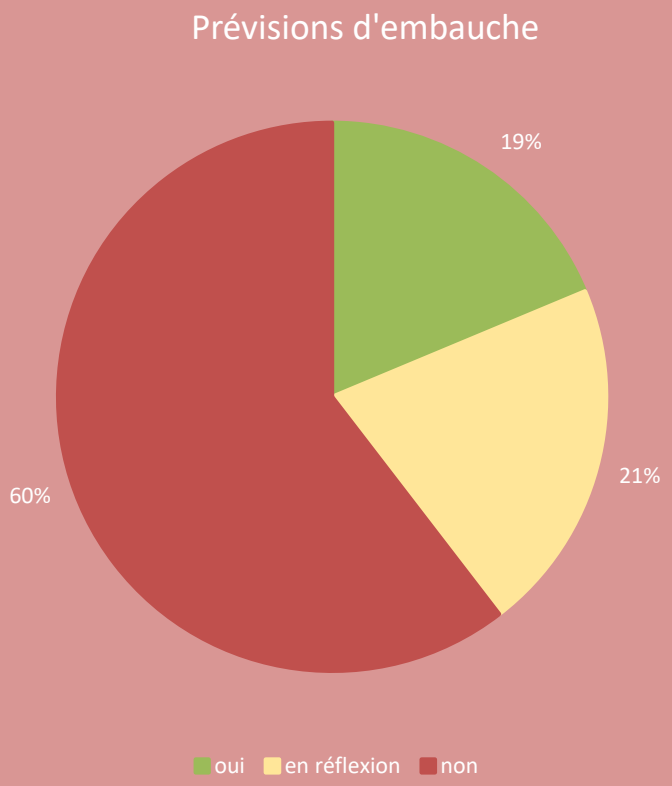

40% **des entreprises interrogées souhaitent recruter** (+3 points par rapport au 4e trimestre 2022) ou sont en réflexion (-3 points).

Les types de contrats* proposés au recrutement se découpent ainsi :

- **À 77% en CDI**
- À 43% en CDD
- À 7% en intérim

A noter : 13% de ces entreprises souhaitent recruter un apprenti.

** Question à choix multiple*

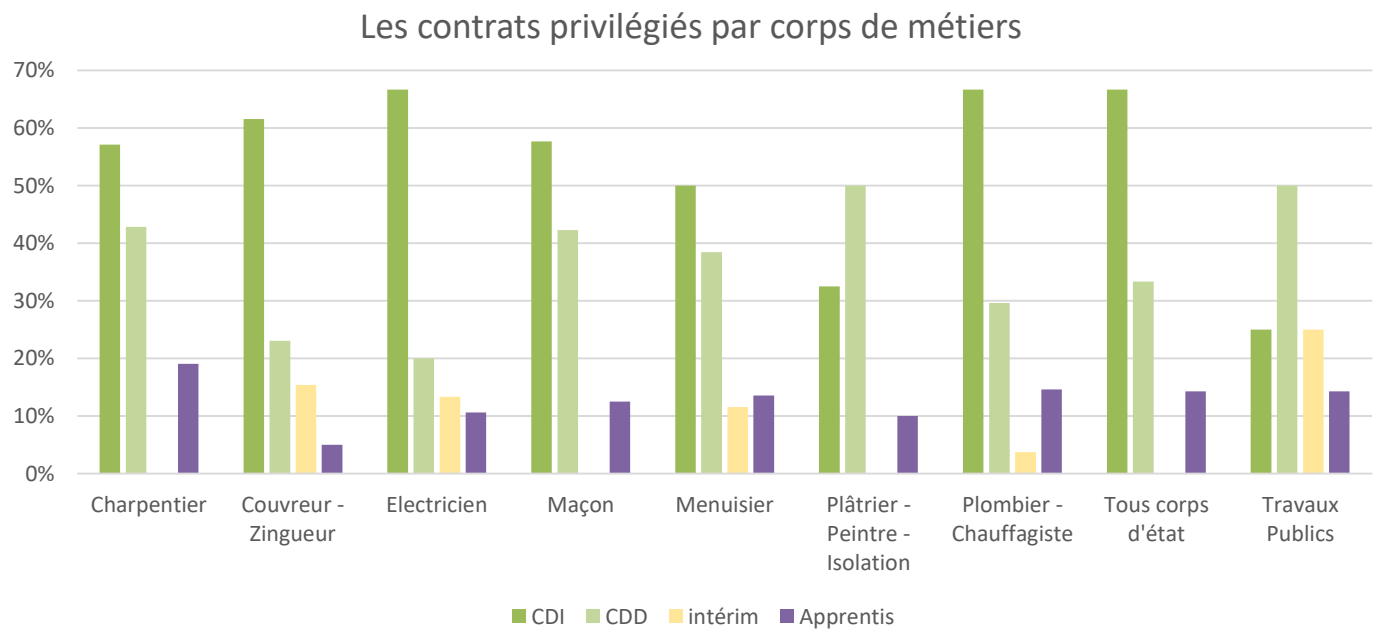

Le CDI reste la référence lors des embauches dans le bâtiment. **77%** des artisans qui recrutent proposent un contrat en CDI.

L'**apprentissage** est envisagé par 13% des entreprises interrogées.

L'EMPLOI

Envisagez-vous de licencier ?

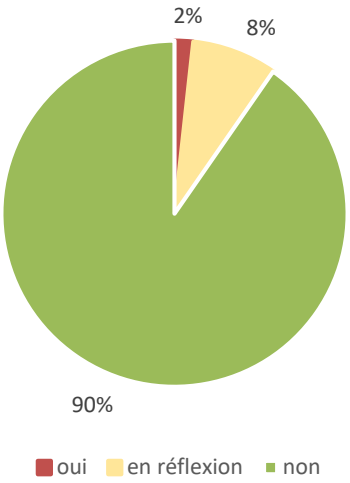

2% des entreprises interrogées **envisagent de licencier** un ou plusieurs collaborateurs dans le contexte actuel. 8% sont en réflexion.

Etes-vous confrontés à des situations de travail dissimulé ?

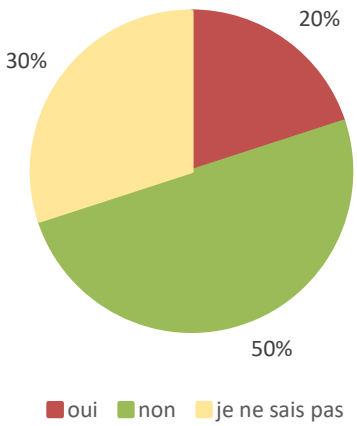

Ce trimestre, le taux de situation de travail dissimulé est en augmentation.

En effet, **17%** **des entreprises** estiment avoir été confrontées dans leur environnement professionnel à des situations de travail dissimulé (+2 points par rapport au trimestre précédent).

A noter *qu'il est très difficile pour une entreprise de se rendre compte d'une situation de travail dissimulé. Cette valeur est donc certainement sous-estimée.*

Ce trimestre, les entreprises tous corps d'états (46%), les peintres (35%), les carreleurs (33%) et les maçons (25%) sont plus touchés par le travail dissimulé que les entreprises de travaux publics et les serruriers-métalliers (0%).

Les entreprises du bâtiment de la Loire (29%), de la Savoie (22%) et de l'Allier (21%), semblent, ce trimestre, plus impactées par ce problème de travail dissimulé, que les autres départements de la région.

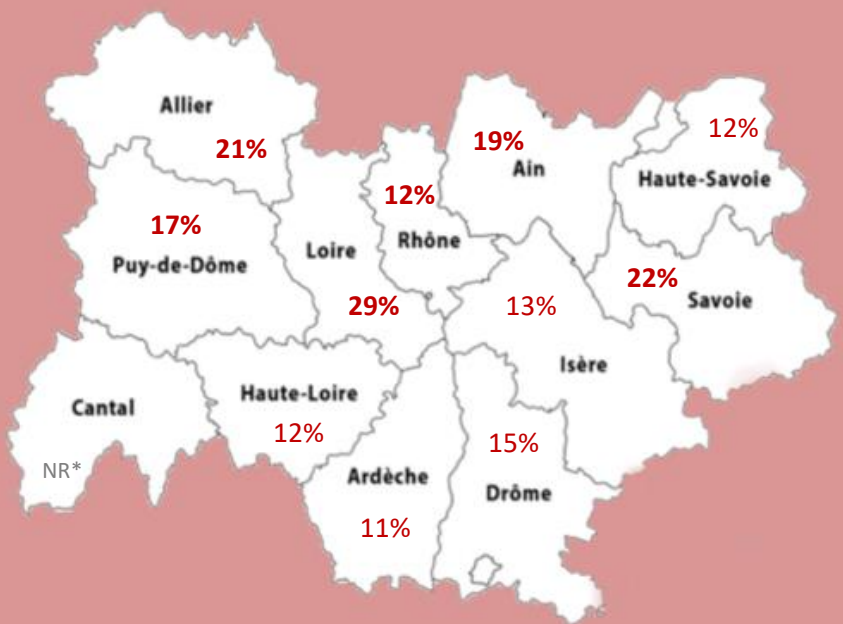

*NR : Non Représentatif

SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES

Priorités des entreprises au 1er trimestre 2023 – données départementales

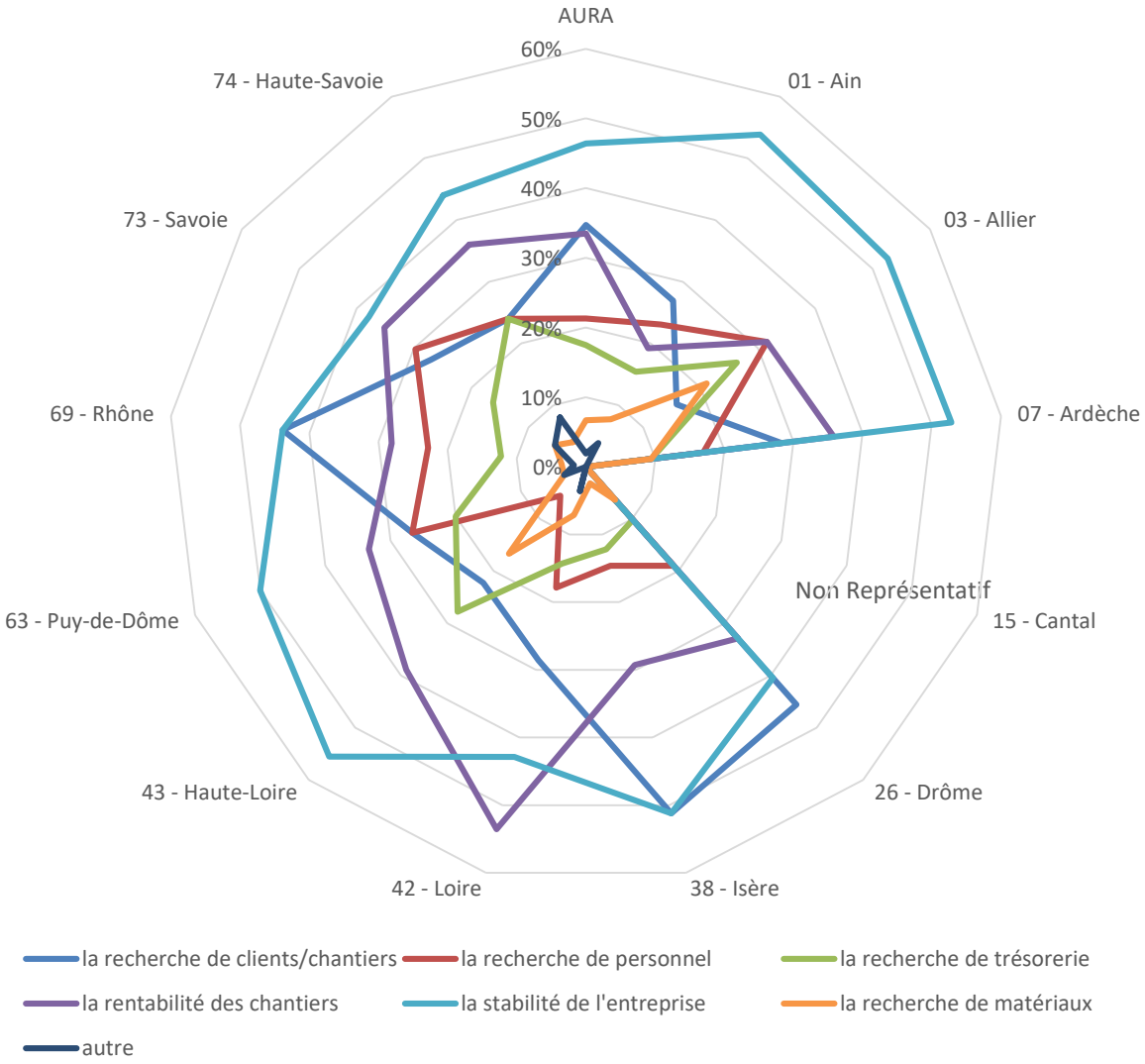

Quelques disparités départementales marquées ce trimestre :
Dans le contexte de la hausse des prix et de pénurie des matériaux, de manque de main-d'œuvre qualifiée, d'augmentation du coût des énergies, les entreprises sont contraintes à anticiper et à surveiller leurs coûts et leurs marges quasi au jour le jour.

La stabilité de l'entreprise reste ce trimestre, la priorité des entreprises artisanales du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes à 46%. C'est notamment le cas pour les départements de la Haute-Loire (56%), de l'Ain (54%), de l'Allier et de l'Ardèche (53%) et du Puy-de-Dôme (50%).

La recherche de clients/chantiers reste une priorité pour 35% des TPE du bâtiment. C'est notamment le cas dans les départements de l'Isère (51%), de la Drôme (46%) et du Rhône (44%)

La rentabilité des chantiers reste une priorité pour 33% des artisans. Elle est notamment plus importante pour les entreprises de la Loire (54%), de la Haute-Loire (39%), de la Haute-Savoie (36%) et de la Savoie (35%).

NB : Ces commentaires et ces données chiffrées sont à relativiser par rapport au nombre de réponses obtenues dans chaque département

CAPEB

L'Artisanat du Bâtiment

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CAPEB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

59 rue de Saint Cyr – CP 404 – 69338 LYON Cedex 09
Tél. 04 72 85 06 66
Mail : capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr
www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes